



## Une occasion unique de faire connaître la faune du Québec et ses habitats aux jeunes du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

Les Ateliers fauniques : *Sur les traces de la faune* sont une activité ludique et éducative qui amène les jeunes à développer une meilleure connaissance de la faune et des habitats qui les entourent en favorisant leur participation à la conservation de la biodiversité.

Ces ateliers sont une initiative du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et sont animés par les équipes de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) dans les parcs nationaux participants.

### C'est gratuit

Une activité gratuite qui comprend la participation à un atelier, ainsi qu'un accès quotidien au parc visité pour le groupe d'élèves et leurs accompagnateurs.

### Jeunes du Québec

Une initiative qui cible le secondaire, la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

### Une expérience nature

Les ateliers sont animés en pleine nature par un garde-parc naturaliste dans l'un des onze parcs nationaux participants : Aiguebelle, Frontenac, Îles-de-Boucherville, Jacques-Cartier, Mont-Orford, Mont-Saint-Bruno, Mont-Tremblant, Oka, Opémican, Plaisance et Yamaska.

## Le contenu de l'atelier

*Sur les traces de la faune* est un atelier ludique et éducatif qui amène les jeunes à développer une meilleure connaissance de la faune et des habitats qui les entourent en favorisant leur participation à la conservation de la biodiversité. Au programme de cette expérience concrète en milieu naturel :

- Présentation sur la relation entre la faune et ses habitats;
- Discussion sur les bons comportements à adopter pour observer la faune;
- Découverte de différents habitats en petits groupes;
- Recherche d'indices de présence d'animaux dans les habitats sélectionnés.

L'atelier se déroule entièrement à l'extérieur. Selon les besoins, ce dernier peut être réalisé en 1h15 (version courte) ou en 2h30 (version longue). Les deux versions de l'atelier traitent du même contenu, mais la version longue permet d'accorder plus de temps à la réalisation des activités.

## Les clientèles admissibles

Pour être admissible, la demande doit être déposée par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec qui est listé ci-dessous :

- Établissement d'enseignement secondaire;
- Centre de formation professionnelle;
- Centre de formation générale des adultes.

## Modalités et conditions

- Les demandes doivent concerner un ou plusieurs groupes d'au minimum 5 jeunes et respecter la capacité maximale d'accueil du parc visité;
- Chaque groupe de jeunes ne pourra participer qu'une seule fois à un atelier;
- La Sépaq se réserve le droit de limiter le nombre de demandes par établissement afin de tendre vers une distribution régionale équitable, ainsi que de refuser une demande s'il juge qu'elle ne correspond pas aux critères d'admissibilité ou que le nombre d'ateliers disponibles est atteint.
- Pour s'inscrire, communiquez directement avec le parc national souhaité :

<a href="#">Aiguebelle</a>	<a href="#">Frontenac</a>	<a href="#">Îles-de-Boucherville</a>
<a href="#">Jacques-Cartier</a>	<a href="#">Mont-Orford</a>	<a href="#">Mont-Saint-Bruno</a>
<a href="#">Mont-Tremblant</a>	<a href="#">Oka</a>	<a href="#">Opémican</a>
<a href="#">Plaisance</a>	<a href="#">Yamaska</a>	<a href="#">Information générale</a>